

4. Impact du projet de schéma

Le tableau de synthèse ci-après résume les incidences du SRCE sur les différentes composantes environnementales analysées (*il est à noter que la qualité de l'air est incluse dans la santé humaine*).

Pour plus de détails, il convient de se reporter à la partie correspondante à chaque composante environnementale.

Légende du tableau de synthèse	
	Incidence directement positive
	Incidence indirectement positive
	Incidence pouvant éventuellement être positive à plus long terme
	Point d'attention

4. Impact du projet de schéma

Evaluation des incidences du SRCE sur les différentes composantes environnementales									
Thématiques du Plan d'Action	Action	Biodiversité	Paysage et patrimoine	Eau	Sols et pédologie	Climat Energie	Santé humaine	Population	Ambiance sonore
INFORMATION ET FORMATION	Création de guides et cahiers techniques								
	Formation								
	Information du public								
	Veille, coordination et mise à disposition des informations								
	Action recherche								
CONNAISSANCE	Actions "mise à jour des connaissances" nécessaires au SRCE								
	Actions "indicateurs de la continuité écologique"								
	Actions "recherche"								
DOCUMENTS D'URBANISME	Action gouvernance								
	Action diagnostic								
	Action document graphique								
	Action échelle								
	Action règlement								
	Action milieu boisé								
	Action paysage								
GESTION	Action clôtures								
	Action contractuelle								
	Action gestion différenciée								
	Action habitats forestiers								
	Action lisières								
	Actions berges								
ACTIONS EN MILIEU AGRICOLE	Actions sur certaines zones à fort intérêt écologique en Ile-de-France								
	Action maintien et préservation								
	Action tête de bassin								
	Action foncier								
	Action gestion agricole								
	Action recherche								
ACTIONS EN MILIEU FORESTIER	Action suivi des actions engagées								
	Action réservoir de biodiversité								
	Action petit patrimoine boisé								
	Action ripisylve et boisements humides								
	Action lisières								
	Actions milieux remarquables intra-forestiers								
	Action peuplement forestier								
ACTIONS EN MILIEU URBAIN	Action gestion								
	Action berges								
	Action renaturation								
	Action espaces verts								
	Action cycle de l'eau								
ACTIONS POUR LES MILIEUX AQUATIQUES ET LES CORRIDORS HUMIDES	Action aménagement urbain								
	Action décloisonnement								
	Action grands migrateurs								
	Préservation et restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques, des berges et des milieux annexes								
	Action têtes de bassin								
ACTIONS RELATIVES AUX INFRASTRUCTURES LINEAIRES	Action zones humides								
	Requalifier les infrastructures existantes								
	Intégrer la continuité écologique dans les nouveaux Zone urbaine dense : concevoir les nouveaux axes de déplacement ou requalifier les axes existants avec une vocation écologique et paysagère								

4.1. Impacts du SRCE sur la biodiversité

La faune et la flore sont les principales thématiques environnementales sur lesquelles le SRCE a naturellement une incidence, de par sa nature même en faveur de la biodiversité.

Les impacts du SRCE sur la biodiversité sont logiquement positifs, l'ensemble des orientations du SRCE visant à améliorer directement ou indirectement la biodiversité francilienne.

Les grands objectifs du SRCE	Les incidences sur la biodiversité
Les corridors à préserver ou restaurer	<ul style="list-style-type: none"> - La préservation des corridors fonctionnels et la restauration des corridors à fonctionnalité réduite auront incidence positive. - Le seul risque identifié est celui lié au décloisonnement de certains cours d'eau, dans lesquels des espèces indigènes, jusqu'alors protégées par des seuils infranchissables, se trouveraient en contact avec des espèces concurrentes (par exemple écrevisses à pied blanc versus écrevisses américaines dans la vallée de l'Epte) Dans ce cas, l'évitement devra être recherché par des compléments d'étude au cas par cas.
Les éléments fragmentant à traiter prioritairement	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments fragmentant à traiter prioritairement concernent en particulier les milieux boisés et les milieux aquatiques. Les différentes actions de restauration de points de passage auront une incidence très positive sur la dispersion des espèces et le brassage génétique. Les incidences sont donc très positives pour la biodiversité francilienne.
Les éléments à préserver	<ul style="list-style-type: none"> - La préservation des réservoirs de biodiversité et des milieux humides impacte positivement la biodiversité.
Les autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques sont les secteurs de concentration de mares et de mouillères, les mosaïques agricoles, les lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha. - La biodiversité est renforcée par l'identification de ces éléments, à la fois en termes qualitatifs et quantitatifs, les lisières agricoles favorisent la circulation des espèces entre les réservoirs de biodiversité.

Dans la carte de la trame verte et bleue de Paris et la petite couronne, l'identification de secteurs et de liaisons reconnus pour leur intérêt écologique en contexte urbain, est une démarche favorable à la biodiversité.

4.1.1. Connaître et préserver la fonctionnalité des continuités écologiques

La trame verte et bleue a « pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité en participant à la préservation, à la gestion et à la remise en bon état des milieux nécessaires aux continuités écologiques, tout en prenant en compte les activités humaines, et notamment agricoles, en milieu rural » (art. L371-1 du code de l'environnement). Le SRCE, devant prendre en compte les objectifs nationaux des trames verte et bleue, vise ainsi à diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et prendre en compte leur déplacement, c'est pourquoi dans sa mise en œuvre il cherche en premier lieu à améliorer la fonctionnalité et les continuités écologiques.

Ainsi, un grand nombre d'actions cible explicitement la restauration et la préservation des corridors (indiqués dans la partie « Objectifs 4.1.1 Les corridors à préserver ou restaurer » du Tome II du SRCE) dans un souci d'améliorer la fonctionnalité des milieux et des continuités écologiques. Cela a un impact directement positif sur la biodiversité francilienne puisque, à terme, celle-ci devrait se voir renforcée.

Concernant les espèces invasives, la remise en bon état des continuités pourrait être favorable de la propagation de certaines d'entre elles, animales ou végétales, et, en cela, entraîner des conséquences dommageables pour l'environnement.

4. Impact du projet de schéma

Sur cette question, une grande humilité s'impose. Faute de connaissance et de retour d'expérience, il est très difficile d'apprécier ce risque. Toutefois, la diffusion des espèces invasives telle qu'elle est observée aujourd'hui, ne semble pas être corrélée au niveau de la fonctionnalité des continuités écologiques, le plus souvent dégradées, mais au contraire, à l'intensité des actions anthropiques (transport de terre contenant des graines indésirables, introduction d'espèces animales volontaire, etc.)

Le seul risque identifié est celui lié au décloisonnement de certains cours d'eau, dans lesquels des espèces indigènes, jusqu'alors protégées par des seuils infranchissables, se trouveraient en contact avec des espèces concurrentes (par exemple écrevisses à pied blanc versus écrevisses américaines dans la vallée de l'Epte).

Atténuer le fractionnement des milieux

Atténuer la fragmentation de l'espace dans un souci de préserver et de renforcer les continuités écologiques est l'une des principales actions du SRCE en faveur de la biodiversité.

Les actions à mettre en œuvre, identifiées en fonction des milieux et habitats (milieux aquatiques et corridors humides, milieu agricole, milieu forestier, milieu urbain) visent en premier lieu à restaurer les connectivités fonctionnelles intra ou inter-espaces.

Ces actions se retrouvent dans plusieurs thématiques, en faveur des milieux agricoles, des milieux forestiers, etc. Elles visent à favoriser la diversité biologique en réduisant le fractionnement des milieux et en développant les interconnexions entre les habitats, avec une attention particulière sur les lisières (notamment les lisières forestières en contact avec les zones urbanisées et les zones agricoles). Certaines de ces interventions doivent être réalisées à court terme, afin d'être bénéfique à plus long terme pour la diversité biologique francilienne.

Les actions devant assurer une gestion écologique adaptée afin de garantir la fonctionnalité écologique de toutes les composantes de la trame verte et bleue ont également, dans leur ensemble, un impact directement positif sur la biodiversité.

Préserver et restaurer les continuités aquatiques et humides

Une thématique du plan d'action du SRCE, en cohérence avec le SDAGE, pointe spécifiquement l'intérêt de préserver et de restaurer les continuités aquatiques et alluviales, dans un souci de favoriser la biodiversité des milieux aquatiques et des zones humides.

La thématique 4.3.8 « Actions pour les milieux aquatiques et les corridors humides » développe plusieurs actions, que l'on peut résumer en 4 actions structurantes :

- conforter le rôle primordial des vallées en tant que corridors multifonctionnels (milieux aquatiques, zones humides, boisements, formation herbacées),
- éviter l'artificialisation des têtes de bassins versants,
- maintenir les connectivités latérales entre les cours d'eau et les zones humides rivulaires,
- restaurer des connectivités fonctionnelles sur les cours d'eau en supprimant les obstacles à l'écoulement.

Les continuités aquatiques et les corridors humides étant l'un des enjeux principaux du SRCE, de nombreuses actions en faveur des zones humides et de l'hydrobiologie de l'Île-de-France se retrouvent aussi bien dans les milieux forestiers qu'agricoles : conserver et permettre la reconstitution des ripisylves dans les secteurs identifiés, préserver les zones humides, mares et platières...

Globalement, les actions de préservation et de restauration des continuités aquatiques et alluviales ont bien entendu une incidence positive sur la biodiversité. Néanmoins, le résultat peut être mitigé concernant le décloisonnement des cours d'eau : des espèces invasives comme l'Ecrevisse de Louisiane, jusque-là absentes, peuvent éventuellement pénétrer les milieux aquatiques décloisonnés et porter préjudice à la biodiversité locale (même si, comme indiqué précédemment, ces espèces peuvent circuler en dehors de leur habitat et donc coloniser des milieux a priori non connectés).

Améliorer ou rétablir la transparence des infrastructures linéaires de transport

L'urbanisation et les infrastructures de transport fractionnent les milieux naturels de l'Île-de-France et constituent des points de rupture pouvant impacter fortement la biodiversité. Les points de rupture pour lesquels des actions doivent être engagées afin d'éviter le fractionnement des corridors les plus importants concernent essentiellement les milieux boisés et les milieux aquatiques. La thématique 4.3.9 du Plan d'action, « Actions relatives aux infrastructures linéaires » détaille explicitement des actions en ce sens.

Les actions pour éviter le fractionnement par les infrastructures linéaires visent principalement à :

- améliorer la transparence des ouvrages routiers et ferroviaires au niveau des passages existants,
- améliorer la transparence des ouvrages routiers et ferroviaires dans les réservoirs de biodiversité,
- aménager les dépendances vertes des infrastructures, qui peuvent constituer des continuités potentiellement intéressantes surtout pour les milieux herbacés.

L'impact sur la biodiversité est donc double : à la fois préserver les populations faunistiques en leur permettant de franchir les obstacles que constituent les infrastructures de transport, tout en améliorant les continuités écologiques entre milieux, ceux-ci étant trop souvent fractionnés et isolés par les réseaux de transport.

4.1.2. Incidences positives sur la qualité des milieux et des habitats

Préserver la qualité des milieux et « renaturer » lorsque cela est possible

Le SRCE Île-de-France préserve la qualité des milieux naturels et leur fonctionnalité, par des actions spécifiques ayant un impact directement positif à plus ou moins long terme sur la diversité biologique régionale et la fonctionnalité des milieux.

Assurer une gestion écologique adaptée

La thématique 4.3.4 qui vise à assurer une gestion écologique adaptée a un fort impact positif sur la biodiversité. Les habitats forestiers sont particulièrement concernés, à la fois à travers des mesures de conservation des boisements que des mesures de gestion et de maintien de la diversité forestière. L'amélioration des pratiques de gestion emporte des conséquences positives sur la biodiversité, à moyen et long terme.

4.1.3. Information et formation, amélioration et partage des connaissances

Assurer l'information et la formation de l'ensemble des partenaires

Le plan d'action du SRCE Île-de-France prévoit des actions d'information et de formation de l'ensemble des partenaires, des spécialistes au grand public (thématique 4.3.1).

Ces actions ont indirectement des effets positifs pour la biodiversité francilienne : la création de guides et cahiers techniques, la mise en place de formations spécialisées, la création d'une plate-forme d'échanges relative aux connaissances du SRCE, l'information du grand public... Elles permettent en effet de sensibiliser et de faciliter la mise en œuvre à l'échelon local de bonnes pratiques et de mesures favorables à la diversité biologique régionale.

Cette orientation est primordiale pour la bonne conduite du plan d'actions du SRCE et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de ce Schéma, pour leur permettre d'agir en faveur de la biodiversité.

Connaître, évaluer et assurer le suivi des actions relatives aux continuités écologiques

Le volet « Connaissance » est de première importance pour inscrire le SRCE dans la durée. La mise à jour des connaissances est en effet nécessaire, tout comme la création d'indicateurs de la continuité écologique.

Des lacunes sont identifiées par le SRCE en matière de connaissances faunistique et floristique. L'un des objectifs du SRCE est donc de combler ces manques, pour pouvoir par la suite réajuster des mesures si nécessaire, ou bien encore mettre en œuvre des actions plus efficaces. Indirectement, la biodiversité se voit impactée plutôt positivement.

4. Impact du projet de schéma

D'autre part, cette thématique prévoit également des actions « connaissance », notamment pour des programmes d'inventaires sur les espèces du SRCE comme le Murin d'Alcathoé, le Petit rhinolophe, dont les connaissances actuelles sont insuffisantes. Des actions « recherche » sont également prévues au sein de plusieurs orientations du Plan d'action. En associant les organismes de recherche au suivi et à l'évaluation du SRCE, en particulier dans le domaine de l'écologie, l'hydrobiologie et la sociologie, la diversité biologique peut s'en voir indirectement renforcée.

4.2. Impacts du SRCE sur l'eau

Par sa nature même en faveur de la faune et la flore aquatiques, le SRCE a une incidence positive sur l'eau, les milieux aquatiques et les zones humides associées.

Les impacts du SRCE sur l'eau, les milieux aquatiques et les milieux humides sont ainsi globalement positifs, les orientations du SRCE visant à améliorer directement ou indirectement la biodiversité aquatique francilienne contribuant à améliorer la qualité de la ressource en eau.

Les grands objectifs du SRCE	Les incidences sur l'eau
Les corridors à préserver ou restaurer	<ul style="list-style-type: none">- La préservation des corridors globalement fonctionnels permet de réduire le nombre des futures incidences négatives. Les corridors alluviaux à préserver représentent 1175 km de linéaires, tandis que les corridors alluviaux à restaurer ou conforter concernent 751 km de linéaires, essentiellement en milieu urbain. La mise en œuvre de mesures correctives permettant d'améliorer la fonctionnalité de ces corridors aura une incidence positive localisée sur la qualité des milieux aquatiques. <p>Toutefois, la préservation ou la restauration de corridors peuvent favoriser la dispersion d'espèces invasives aquatiques, ce qui nuirait à la biodiversité locale.</p>
Les éléments fragmentant à traiter prioritairement	<ul style="list-style-type: none">- Les éléments fragmentant à traiter prioritairement concernent en particulier les milieux aquatiques. Les différentes actions de restauration de points de passage aquatiques auront une incidence très positive sur l'écoulement de l'eau.
Les éléments à préserver	<ul style="list-style-type: none">- La préservation des milieux humides impacte positivement les ressources en eau de la région.
Les autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques	<ul style="list-style-type: none">- Les autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques sont réunis au sein de trois entités distinctes : les secteurs de concentration de mares et de mouillères, les mosaïques agricoles ; les lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha.- L'identification des secteurs de concentration de mares et de mouillères dont le maintien des fonctionnalités doit être recherché, aura un effet positif sur l'eau et les milieux aquatiques et humides.

Dans le périmètre de Paris et de la petite couronne, l'identification de secteurs et de liaisons reconnus pour leur intérêt écologique en contexte urbain (espaces verts, canaux et bords de Seine notamment), aura une incidence positive sur les milieux aquatiques en milieu urbain.

4.2.1. Préserver et restaurer le réseau hydrographique

Actions en milieu agricole : mares, mouillères et têtes de bassin

L'un des objectifs des actions spécifiques au milieu agricole est de « développer le réseau d'infrastructures naturelles adossées aux systèmes de production agricoles » (thématique 4.3.5 du SRCE Île-de-France).

Des actions spécifiques doivent alors être mises en œuvre afin d'une part, de maintenir la fonctionnalité des réseaux de mares et mouillères, et d'autre part, de reconstituer des têtes de bassins en milieux agricoles. Par ailleurs, l'action de gestion agricole vise notamment à favoriser les pratiques agricoles respectueuses de la qualité de l'eau, en réduisant les pollutions agricoles diffuses. Des actions de préservation des lisières agricoles (continuités herbacées et bandes enherbées) peuvent également permettre de limiter la diffusion des pollutions dans les milieux aquatiques, limitant ainsi la détérioration de la ressource en eau.

Les zones de concentration de mares et mouillères constituent des zones à fort intérêt écologique en Île-de-France, qui doivent bénéficier d'une attention particulière dans une perspective de gestion écologique (thématique 4.3.4).

Ces actions ont un impact directement positif sur la qualité de l'eau et la ressource en eau en l'Île-de-France.

Actions en faveur des berges

L'artificialisation des berges est l'un des principaux enjeux identifiés par le SRCE Île-de-France concernant les milieux aquatiques.

Une action « berges » est ainsi à la fois présente dans la thématique 4.3.4 de « Gestion » et dans la thématique 4.3.7 à propos des « Actions en milieu urbain ». Les actions du SRCE doivent alors favoriser la reconquête des berges (leur renaturation), mais aussi maintenir et restaurer les continuités écologiques liées à cet écosystème, en préservant une zone tampon non bâtie.

Ces actions ont à long terme un impact positif.

Actions en milieu forestier : ripisylves

La thématique 4.3.6 « actions en milieu forestier » préconise notamment :

- le maintien et la restauration des forêts alluviales,
- le maintien de la végétation en rives des cours d'eau et des plans d'eau (ripisylve),

L'enjeu ici est de réhabiliter et reconstituer ces zones humides et la végétation qui y est associée. Ces actions sont favorables à la qualité de l'eau et des milieux.

4.2.2. Préserver et restaurer les continuités écologiques liées aux cours d'eau et aux corridors humides

La thématique 4.3.8 « Actions pour les milieux aquatiques et les corridors humides » recense un certain nombre d'actions en faveur des milieux aquatiques et des ressources en eau, la plupart étant directement reprises du SDAGE 2010-2015 du bassin Seine-Normandie.

En complément de la politique de l'eau (AESN, Régions, Départements) qui vise à restaurer la qualité de l'eau, le SRCE Île-de-France agit donc en faveur des cours d'eau, des zones humides et des milieux associés.

Trois actions auront un impact directement positif sur la qualité des ressources en eau :

- **L'action têtes de bassin** : l'objectif est de restaurer voire renaturer les profils et formes naturelles des très petits cours d'eau. L'action impacte donc positivement les continuités écologiques aquatiques en amont des réseaux hydrographiques.
- **L'action zones humides** : cette action vise à réhabiliter en zone humide fonctionnelle les peupleraies mais également à protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme.
- **L'action restauration écologique des berges des rivières et fleuves** : cette action comporte de nombreuses sous-actions, qui approfondissent et complètent les actions en faveur des berges. L'enjeu à terme est de retrouver un fonctionnement naturel des cours d'eau et des berges.

4. Impact du projet de schéma

La réhabilitation de zones humides et la restauration des berges peuvent par ailleurs avoir un effet positif sur la rétention des crues et leur épandage naturel en période d'inondation.

Deux actions auront un impact indirectement positif sur la qualité des ressources en eau et des milieux aquatiques :

- **L'action décloisonnement** : en réduisant les obstacles en rivière et en bordure des cours d'eau, la biodiversité est renforcée de par la libre circulation des espèces de nouveau permise. Le décloisonnement permet également de diminuer le risque d'eutrophisation de l'eau, et a donc un impact indirectement positif sur la qualité des eaux et des milieux aquatiques.
- **L'action Mesures Agro-environnementales (MAE) régionalisées, spécifiques SRCE** : en fonction des mesures spécifiques qui seront mises en œuvre, les impacts peuvent être plus ou moins directement positifs pour la qualité des ressources en eau et des milieux associés (maintien des zones de mares, restauration du bon état des têtes de bassin...).

4.3. Paysage et patrimoine

Le paysage et dans une moindre mesure, le patrimoine, sont directement concernés par les grands objectifs du SRCE, de par sa nature même en faveur des habitats et des milieux.

L'ensemble des orientations du SRCE visant à améliorer, préserver ou restaurer les différents milieux naturels franciliens auront des effets sur le paysage. Avec essentiellement un objectif de préservation et restauration des milieux, les impacts du SRCE sur le paysage seront a priori positifs.

Les grands objectifs du SRCE	Les incidences sur le paysage et le patrimoine
Les corridors à préserver ou restaurer	<ul style="list-style-type: none"> - La préservation ou la restauration des corridors contribuant aux grands axes d'influences biogéographiques, ainsi que les connexions entre les principaux réservoirs de biodiversité et les continuités en contexte urbain ou périurbain ont un impact positif sur le paysage et le patrimoine francilien.
Les éléments fragmentant à traiter prioritairement	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments fragmentant à traiter prioritairement concernent en particulier les milieux boisés et les milieux aquatiques. Pour les milieux terrestres, les différentes actions de restauration de points de rupture et des points de passage auront un impact globalement positif sur la continuité et la cohérence des paysages franciliens. - Pour les milieux aquatiques, la suppression d'un obstacle à l'écoulement peut avoir un fort impact sur les paysages (abaissement de la ligne d'eau associé à l'effacement d'un seuil par exemple) qu'il faudra apprécier au cas par cas.
Les éléments à préserver	<ul style="list-style-type: none"> - La préservation des réservoirs de biodiversité et des milieux humides favorise le maintien de la qualité des paysages et du patrimoine francilien.
Les autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques sont réunis au sein de trois entités distinctes : les secteurs de concentration de mares et de mouillères, les mosaïques agricoles ; les lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha. - Le paysage et le patrimoine naturels se voient positivement renforcés par l'identification de ces éléments, à la fois en termes qualitatifs et quantitatifs, notamment en ce qui concerne les mosaïques agricoles.

Dans le périmètre des départements de Paris et de la petite couronne, l'identification de secteurs et de liaisons reconnus pour leur intérêt écologique en contexte urbain, aura une incidence globalement positive pour la qualité et l'esthétique du paysage et du patrimoine urbain.

4.3.1. Préserver les paysages et le patrimoine naturel de l'Île-de-France

Les actions en milieu agricole

La préservation des paysages agricoles est mise en avant dans la thématique 4.3.5 en faveur du milieu agricole, dont l'un des objectifs est de maintenir les espaces agricoles et leurs fonctionnalités écologiques, en limitant la consommation de ces espaces. L'action préservation cherche ainsi à maintenir un réseau fonctionnel d'espaces prairiaux et à conserver et développer les mosaïques agricoles. L'impact sur les paysages agricoles d'Île-de-France est donc directement positif.

Cette incidence pourra par ailleurs être positive en permanence et sur le long terme en étant associée aux actions de gestion écologique des mosaïques agricoles (remises, bosquets, chemins...), zones à fort intérêt écologique et paysager en Île-de-France. De ce point de vue, le SRCE favorise le rapprochement entre enjeux économiques des espaces agricoles et fonctions écologiques de ces espaces (notamment via le développement d'infrastructures naturelles adossées aux systèmes de production agricoles). Cela contribue à préserver les paysages agricoles franciliens, désormais fortement marqués par la dominante grande culture intensive.

Les actions en milieu forestier

Les massifs forestiers et boisements d'Île-de-France constituent un patrimoine naturel important en Île-de-France, que le SRCE prend en compte. Globalement, il est possible de qualifier l'incidence du SRCE de très positive sur ce patrimoine naturel, grâce à la mise en œuvre d'orientations spécifiques aux milieux forestiers. L'ensemble des actions contribuent à préserver et améliorer le patrimoine naturel forestier francilien.

La préservation et le maintien des dernières grandes mailles boisées d'Île-de-France (Massif de Fontainebleau, Massif de Rambouillet, forêt de Chantilly, forêt de Montmorency...) a une incidence très positive sur les paysages et le patrimoine de la région, à laquelle s'ajoutent la protection du petit patrimoine boisé et la conservation des ripisylves franciliens.

Les actions liées aux milieux remarquables intra-forestiers, impliquant une gestion forestière et la garantie de la fonctionnalité des mosaïques de milieux composant les espaces boisés, contribuent également de manière positive à la préservation des paysages. La diversité du patrimoine naturel est par ailleurs préservée, le SRCE mettant l'accent sur le maintien des milieux ouverts en forêt (prairies, zones humides, landes, pelouses calcaires et acides...).

On s'assurera que l'amélioration de la connexion entre massifs boisés n'entraîne pas localement un impact négatif sur les milieux boisés. Une action de recherche est proposée dans le plan d'action au point 4.3.1. pour évaluer l'effet des « zones de tranquillité pour la faune sauvage » en forêt.

Les actions pour les milieux aquatiques et les corridors humides

L'hydromorphologie du territoire façonne les paysages. Elle est un élément clé du patrimoine naturel. A ce titre, les actions en faveur du milieu aquatique ont un impact positif sur les paysages franciliens.

Ces actions recouvrent aussi bien la restauration écologique des berges des rivières et des fleuves, la renaturation des têtes de bassin, la réhabilitation des zones humides, que la création de mesures agro-environnementales régionalisées spécifiques, visant à augmenter la surface en zone prairiale humide et leur gestion extensive.

Plusieurs incidences positives peuvent être relevées à titre d'exemple : la réouverture des tronçons de rivières couverts ou busés permet d'enrichir le paysage et réhabilite le patrimoine naturel fluvial, la préservation des profils et formes naturelles des très petits cours d'eau contribue à conserver la diversité du patrimoine naturel de la région, etc.

Le rétablissement physique de la continuité aquatique et des corridors humides peut également avoir une incidence négative sur le paysage, par modification de la ligne d'eau, ou par transformation de certains milieux plus ou moins humides

4.3.2. Limiter la fragmentation des espaces

Le plan d'action du SRCE vise à limiter la fragmentation des espaces naturels, agricoles et forestiers par l'urbanisation en mettant en œuvre des actions spécifiques.

Outre les actions de gouvernance, de sensibilisation et de prise en compte dans la planification urbaine, le SRCE met en œuvre des actions concrètes visant à la prise en compte des continuités écologiques dans l'urbanisation :: préservation des coupures agricoles et naturelles, traitement des lisières forestières ... L'objectif final est non seulement de limiter la fragmentation des espaces forestiers et agricoles occupant encore une superficie non négligeable sur le territoire francilien, mais aussi de lutter contre l'enclavement total des boisements périurbains en voie d'enclavement.

Par ailleurs, la thématique 4.3.7 « Documents d'urbanisme » comporte de nombreuses actions en faveur de la préservation des paysages franciliens ayant une incidence indirectement positive. Notamment, l'action paysage préconise de s'appuyer sur une analyse paysagère pour intégrer la réflexion sur la continuité écologique dans les documents d'urbanisme.

4.4. Impacts du SRCE sur la qualité des sols

Le SRCE peut avoir indirectement une incidence positive sur l'amélioration de la qualité des sols, mais aussi sur leur protection.

Les grands objectifs du SRCE	Les incidences sur les sols et la pédologie
Les corridors à préserver ou restaurer	- La préservation ou la restauration des corridors ne devraient pas avoir d'effet , sauf ponctuellement, sur les sols et la pédologie.
Les éléments fragmentant à traiter prioritairement	- Idem
Les éléments à préserver	- La préservation des réservoirs de biodiversité a une incidence positive sur les sols.
Les autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques	- L'identification des autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques peut avoir une incidence positive sur la qualité des sols, notamment dans les secteurs agricoles en favorisant des modes de gestion et des pratiques adaptées.

Dans le périmètre des départements de Paris et de la petite couronne, l'identification de secteurs et de liaisons reconnus pour leur intérêt écologique en contexte urbain, aura une incidence plutôt positive en favorisant localement la reconquête d'un sol parfois fortement artificialisé.

Certaines actions en milieu agricole contribuent directement à cet objectif : les actions de préservation des lisières et de gestion agricole durable améliorent la qualité des sols. D'une part, les lisières naturelles permettent de limiter la diffusion de polluants dans les sous-sols franciliens, d'autre part, la gestion agricole écologique préconise des pratiques agricoles respectueuses de la qualité des sols, notamment l'agriculture biologique et la non-utilisation de produits phytosanitaires. L'objectif « zéro pesticides », en particulier dans la gestion des espaces verts urbains, permet par ailleurs d'améliorer la qualité des sols, ou tout du moins de limiter sa pollution.

Dans la thématique 4.3.7 relative aux « Actions en milieu urbain », l'action de renaturation a également une incidence directement positive sur la qualité des sols pour des surfaces artificialisées en contexte urbain. Sont ainsi encouragées à travers cette action les opérations de désartificialisation, de désimperméabilisation et de renaturation des emprises et délaissés de voiries qui le permettent.

D'autres actions jouent également un rôle indirectement favorable à l'amélioration de la qualité des sols : des actions en milieu forestier (réhabilitation des ripisylves, diversification forestière), des actions de gestion ou bien encore l'ensemble des actions en faveur des berges des rivières et des fleuves peuvent ainsi contribuer indirectement à améliorer la qualité et la diversité pédologique de l'Île-de-France.

Enfin, des actions plus spécifiques aux milieux aquatiques (rénovation des têtes de bassin et réhabilitation de zones humides) peuvent avoir à plus long terme une incidence plutôt positive sur la qualité des sols

En favorisant la plantation de boisements d'essences locales, en favorisant la préservation des lisières et en agissant sur les habitats forestiers, le SRCE concourt principalement à la préservation des sols et secondairement à leur amélioration. Les actions du SRCE ont aussi une incidence positive sur la protection des sols.

4.5. Impacts du SRCE sur les effets du changement climatique

Les impacts du SRCE peuvent, à terme, être indirectement positifs en améliorant les conditions d'accueil et la résilience des espèces au changement climatique.

Les grands objectifs du SRCE	Les incidences sur les effets du changement climatique
Les corridors à préserver ou restaurer	- Favorable à l'adaptation des espèces dans un contexte de changement climatique : incidence positive
Les éléments fragmentant à traiter prioritairement	- Favorable à l'adaptation des espèces dans un contexte de changement climatique : incidence positive - Un effet marginal sur les crues en limitant les ruissellements et favorisant le stockage de l'eau dans les bassins versants
Les éléments à préserver	- La préservation des réservoirs de biodiversité, notamment des massifs forestiers, impacte positivement le climat francilien : liens d'interdépendance entre flux climatiques, massifs forestiers, cours d'eau et milieux humides ; puits de carbone (atténuation du changement climatique)...
Les autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques	- L'identification des autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques (les secteurs de concentration de mares et de mouillères, les mosaïques agricoles ; les lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha) est favorable à l'adaptation des espèces dans un contexte de changement climatique

Dans le périmètre des départements de Paris et de la petite couronne, l'identification de secteurs et de liaisons reconnus pour leur intérêt écologique en contexte urbain ainsi que la renaturation en milieu urbain, auront une incidence positive en réduisant notamment les effets d'îlots de chaleur urbains.

4.5.1. Un impact globalement positif ou neutre sur les objectifs d'atténuation des effets du changement climatique

Dans un contexte de changement climatique, le SRCE aura un impact globalement positif si l'ensemble des actions du projet de plan sont mises en œuvre, bien qu'il existe un certain nombre d'incertitudes en la matière.

La préservation des réservoirs de biodiversité et du petit patrimoine boisé, en d'autres termes les actions de préservation des grands espaces forestiers (action en milieu forestier, lisières...), permet de préserver des espaces qui constituent des puits de carbone. Les effets positifs des puits de carbone sont par ailleurs favorisés par le SRCE, qui prévoit en plus de leur préservation, leur augmentation : action de plantations, peupleraies en zones humides, reconstitution des ripisylves, action sur les espaces verts en milieu urbain...

En ce qui concerne la production d'énergie et notamment le développement de l'éolien, il faut noter que le schéma régional éolien (SRE) a pris les enjeux nature et paysage. Il privilégie les parcs éoliens dans les paysages de grandes cultures. La prise en compte des chiroptères et de l'avifaune par les parcs éoliens est traitée au cas par cas lors de leur conception. A l'opposé le SRCE ne crée pas de nouveau couloir de migration et valorise des espaces naturels qui sont déjà pris en compte par le SRE. Le SRCE ne devrait pas avoir d'impact sur la production d'énergie éolienne.

4.5.2. Une incidence positive à long terme pour l'adaptation face au changement climatique

La diminution des effets d'îlots de chaleur urbains

Le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ou EICU) se caractérise par une augmentation des températures plus élevée dans une zone urbanisée que dans son environnement immédiat. Avec le changement climatique, ce phénomène risque d'être non seulement plus fréquent mais aussi plus important, en particulier au cœur de l'agglomération parisienne. Nul doute qu'à l'avenir l'incidence négative des EICU sur la qualité de vie en milieu urbain sera en augmentation.

La végétalisation du tissu urbain, mise en avant par la renaturation et l'action sur les espaces verts dans la thématique 4.3.7 du SRCE permet de réduire les effets d'îlots de chaleur urbains. Le SRCE peut donc avoir une incidence positive à long terme pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique, grâce à une nouvelle approche de la « nature en ville » permettant de réduire la vulnérabilité du tissu urbain face aux EICU.

L'objectif central du SRCE n'étant pas la bioclimatisation (il n'est donc logiquement pas conçu en ce sens), le SRCE ne saurait être en revanche une réponse satisfaisante à ces besoins.

La diminution de la vulnérabilité au risque d'inondation et de crue majeure

L'Île-de-France connaît un fort risque d'inondation. Avec les modifications de la pluviométrie annuelle, il est possible que ce risque soit accentué avec le changement climatique. Il y a indépendamment du changement climatique une certaine convergence d'intérêts entre la prévention des crues et la biodiversité. En effet, les espaces d'expansion des crues, les secteurs de divagation des cours d'eau, le maintien des zones humides, la restauration écologique des berges des rivières et des fleuves sont autant de facteurs qui limitent les crues et autant de milieux favorables à la biodiversité. Dans ce sens, le SRCE pourrait donc avoir un effet positif en matière d'inondation.

L'augmentation de la résilience francilienne au changement climatique

La résilience d'un territoire mesure sa capacité à s'adapter à des événements extérieurs en absorbant et en intégrant les changements perturbants. La diversité (des espèces, des individus, des institutions, des entreprises, etc.) est l'un des trois critères pertinents d'un territoire résilient. Le SRCE vise à terme le maintien voire l'amélioration de la diversité biologique en Île-de-France. A ce titre, l'amélioration des continuités écologiques dans son ensemble contribue à l'amélioration de la résilience du territoire francilien, et par là même sa capacité à intégrer les perturbations extérieures avec un moindre impact négatif.

4.6. Impacts du SRCE sur le cadre de vie

La santé humaine peut se voir indirectement impactée de manière positive par les objectifs et les actions du SRCE. En effet, le SRCE peut permettre à terme d'améliorer la qualité de l'air, mais aussi de l'eau. Il est également favorable à la préservation et à la restauration d'un cadre de vie de qualité. Au-delà de la préservation de la biodiversité, la préservation et la restauration des milieux naturels, agricoles et forestiers rend des services écosystémiques bénéfiques à l'homme, dont l'épuration de l'eau, la filtration de l'air, etc.

Les grands objectifs du SRCE	Les incidences sur le cadre de vie
Les corridors à préserver ou restaurer	- La préservation des corridors globalement fonctionnels n'a pas, a priori, d'incidence directement positive sur la santé humaine. Toutefois, la préservation ou la restauration de corridors peuvent favoriser la dispersion d'espèces invasives, ce qui pourrait favoriser la dispersion d'espèces allergènes.
Les éléments fragmentant à traiter prioritairement	- Sans effet
Les éléments à préserver	- La préservation des réservoirs de biodiversité assure la préservation de milieux peut avoir un effet positif sur la santé humaine.
Les autres éléments d'intérêt majeur pour le fonctionnement des continuités écologiques	- En participant au maintien d'une certaine qualité écologique dans les espaces où ils sont présents, ces éléments auront une contribution globalement positive sur la santé humaine.

Dans le périmètre des départements de Paris et de la petite couronne, l'identification notamment de secteurs reconnus pour leur intérêt écologique en contexte urbain, le maintien et le développement de la nature en ville favorable à la fixation des polluants mais aussi à un cadre de vie de qualité pourront avoir une incidence positive sur la santé des franciliens.

4.6.1. Une incidence positive de l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau sur la santé humaine

Indirectement, les actions du SRCE pourront avoir une incidence positive sur la santé humaine, en améliorant la **qualité de l'air et de l'eau** en Île-de-France.

L'amélioration de la qualité de l'air permise indirectement par le SRCE a une incidence globalement positive sur la santé humaine.

L'un des services écosystémiques des boisements et espaces forestiers est de filtrer certains polluants atmosphériques. Ainsi, la préservation des lisières forestières, du petit patrimoine boisé enjeu majeur pour toutes les forêts périurbaines en voie d'enclavement, peut contribuer à améliorer la qualité de l'air au niveau régional, et donc avoir une incidence positive sur la santé des populations en Île-de-France. De même, la végétalisation des espaces urbains peut jouer un rôle non négligeable pour la santé des Franciliens.

Les actions du SRCE permettant de limiter la diffusion des pollutions dans les milieux aquatiques (lisières agricoles) mais aussi celles favorisant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (gestion agricole adaptée) ont une incidence positive sur la qualité de l'eau et donc sur la santé humaine.

A priori, le projet du SRCE ne semble pas avoir d'incidence sur **l'ambiance sonore** en Île-de-France. Néanmoins, quelques observations peuvent être faites.

La renaturation et le développement d'une nouvelle approche de la nature en ville peut localement améliorer l'ambiance sonore urbaine, en limitant les nuisances sonores notamment en période de feuillage de la végétation. Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) mène actuellement des études sur les performances énergétiques des toitures végétalisées sur son site de Champs-sur-Marne. Il en résulte que le confort et l'isolation acoustique seraient également améliorés grâce à la présence de la végétation. Par ailleurs, les toitures végétalisées ont également un impact positif sur les écoulements d'eau en réduisant les débits

Enfin, le maintien de grands espaces non fragmentés contribuent au maintien de zone de calme bénéfique à la population urbaine.

4.7. Les incidences du SRCE sur la sensibilisation de la population aux enjeux de la biodiversité

Le SRCE est également un document de connaissance et de compréhension. Il devrait avoir une incidence positive sur la perception des enjeux de la biodiversité par la population, notamment au travers d'une meilleure information et d'actions de sensibilisation dans ce domaine.

La thématique 4.3.1 du plan d'actions du SRCE vise à assurer l'information et la formation de l'ensemble des partenaires, des spécialistes au grand public. L'ensemble de ces actions de formation, de mise à disposition des connaissances et de sensibilisation sur les enjeux de continuités écologiques auprès de tous les publics, peut avoir un impact plutôt positif sur les populations, à la fois directement et indirectement.

En étant mieux informés sur les enjeux et l'intérêt du SRCE, les acteurs sont alors plus à même d'agir au quotidien en faveur de la préservation de la biodiversité régionale. La mise en œuvre des orientations du SRCE se voit ainsi renforcée, par l'implication directe des acteurs. Une fois sensibilisées, les populations peuvent entrevoir l'intérêt des services rendus par la biodiversité, comprendre les bienfaits qu'elles peuvent en retirer. Cela est d'autant plus important du fait même que les propriétaires privés ont un rôle non négligeable à jouer dans la préservation des continuités.